

Conseil communal du 26 avril 2021

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2021

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

2. Rapport annuel de rémunération – année 2020

L'assemblée est invitée à prendre connaissance du rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus, dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

3. Fabrique d'Eglise d'Estaimbourg – compte 2020 – approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 17 mars 2021 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Ghislain et Denis à Estaimbourg arrête le compte pour l'exercice 2020 comme suit :

Recettes ordinaires totales	10.739,87 (€)
- <i>dont une intervention communale ordinaire de secours de :</i>	8.488,88 (€)
Recettes extraordinaires totales	6.253,49 (€)
- <i>dont une intervention communale extraordinaire de secours de :</i>	0 (€)
- <i>dont un excédent de l'exercice précédent :</i>	6.253,49 (€)
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	801,37 (€)
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	8.765,62 (€)
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 (€)
- <i>dont un mali comptable de l'exercice précédent de :</i>	0 (€)
Recettes totales	16.993,36 (€)
Dépenses totales	9.566,99 (€)
Résultat budgétaire	7.426,37 (€)

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

4. Néchin – cimetière – création de chemins piétons en asphalte – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2020/BE/T/010 et le montant estimé du marché « Néchin – cimetière – création de chemins piétons en asphalte » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 47.092,95 € hors TVA ou 56.982,47 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

5. Leers-Nord et Bailleul – espaces multisports – rénovation du sol – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2021/BE/T/009 et le montant estimé du marché « Leers-Nord et Bailleul – espaces multisports – rénovation du sol » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 23.800,00 € hors TVA ou 28.798,00 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

6. Estaimbourg – Atelier rural – marché de services – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2021/BE/S/002 et le montant estimé du marché « Estaimbourg – Atelier rural – marché de services » établis par le service

technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 41.322,31 € hors TVA ou 50.000,00 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

7. PIC 2019-2021 – 3 et 4 – Leers-Nord, rue des Salines – rénovation – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2021/BE/T/010 et le montant estimé du marché « PIC 2019-2021 – 3 et 4 – Leers-Nord, rue des Salines – rénovation » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 467.893,45 € hors TVA ou 566.151,07 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

8. Estaimpuis, rue du Château – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2021/BE/T/012 et le montant estimé du marché « Estaimpuis, rue du Château » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 145.707,95 € hors TVA ou 176.306,62 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

9. Entité – diverses voiries : pose de filets d'eau – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2021/BE/T/011 et le montant estimé du marché « Entité – diverses voiries : pose de filets d'eau » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 19.285,03 € hors TVA ou 23.334,89 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

10. Marché public de fournitures « Mobilier CEME » – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2021/F/MOBILIER-CEME et le montant estimé du marché « 2021/F/MOBILIER-CEME » établis par le Centre éducatif Mitterrand Estaimpuis. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 23.966,94 € hors TVA ou 29.000,00 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

11. Modification du permis d'urbanisation (permis de lotir du 6.7.1977) introduite par la S.A. TYBO avec création de voirie et la démolition d'une habitation et d'un bâtiment annexe, rue Clovis Pouillet 43B à Estaimbourg

L'assemblée se propose d'approuver le projet de modification du permis d'urbanisation Estaimbourg 13L de 1977 avec la création d'une nouvelle voirie et de ses équipements rue Clovis Pouillet à Estaimbourg, sur les terrains cadastrés section A n° 561R, 562^E, 557M et 557L.

Par ailleurs, l'assemblée est invitée à s'engager à reprendre les ouvrages en cause après leur achèvement, à titre gratuit et à condition que le demandeur :

- Respecte les avis conditionnels d'Ipalle en date du 18 février 2021, de la Zone de secours en date du 15 février 2021 et du SPW mobilité infrastructures en date du 14 avril 2021.
- Respecte le cahier des charges « Qualiroute ».

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

12. Règlement portant prescriptions relatives aux enseignes et à la publicité sur le domaine public ou visibles à partir de celui-ci

L'assemblée est invitée à adopter le règlement communal portant prescriptions relatives aux enseignes et à la publicité sur le domaine public ou visibles à partir de celui-ci.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

13. Collecte des déchets textiles ménagers – A.S.B.L. Terre – convention – renouvellement

L'assemblée est invitée à approuver le renouvellement de la convention liant la commune à l'A.S.B.L. Terre, laquelle arrive à échéance le 1^{er} octobre 2021.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

14. Expropriation pour cause d'utilité publique du bâtiment de l'ancienne gendarmerie sis rue du Centre 87 à Leers-Nord - arrêté

L'assemblée est invitée à approuver l'arrêté d'expropriation pour cause d'utilité publique du bâtiment de l'ancienne gendarmerie sis rue du Centre 87 à Leers-Nord en vue de procéder à son acquisition et sa rénovation afin d'y créer un logement de transit de quatre chambre.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

15. Arrêtés du Bourgmestre - ratification

L'assemblée est invitée à ratifier les arrêtés pris par M. le Bourgmestre.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

H U I S C L O S

16. Grades légaux – emploi de Directeur financier – admission au stage

17. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite

18. Personnel enseignant – ratification délibérations du Collège

Bonne séance

Daniel SENESAEL
Député – Bourgmestre